PROCÈS VERBAL du CONSEIL DE LA VIE SOCIALE du 18 décembre 2024

Membres Présents à l'ouverture de la séance :

- Madame SAVARIAU Maryse, Directrice de l'établissement,
- Madame RIMBERT Bénédicte, Cadre de santé,
- Madame MALAGA Denise, représentante titulaire des personnes accueillies,
- Madame MOINEAU Etiennette, représentante titulaire des personnes accueillies,
- Monsieur JEANNOT Jean-Pascal, représentant suppléant des personnes accueillies,
- Monsieur LACHETEAU Jean-Pierre (cousin de Monsieur et Madame MALAGA) représentant titulaire des familles,
- Madame PORTRON Isabelle, Agent de restauration, représentante du personnel,
- Madame MAUGER Lucie, Psychologue, représentante de l'organisme gestionnaire,
- Monsieur RIVAUD Gérard, représentant du Conseil Départemental de la Citoyenneté et l'Autonomie (CDCA 86),
- Monsieur BERT Jean-Claude, représentant suppléant des personnes accueillies, Président du CVS
- Madame CORDEAU Caroline, Animatrice, représentante de l'organisme gestionnaire
- Madame SKORACKI Chantal (fille de Madame DEBENEST) représentante titulaire des familles

Absents et Excusés :

- Monsieur MILLET Edgard, représentant titulaire des personnes accueillies
- Madame TINARD Claudine, Présidente VMEH, représentante des bénévoles,
- Madame FERRIER Elodie (petite-fille de Madame VERRON), représentante suppléante des familles

I. Fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Approbation du procès-verbal du CVS du 22 octobre 2024

Le PV du 22 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité par les membres du CVS.

II. Thématique règles de vie collective et modalités de fonctionnement du service

A. Information concernant la situation financière de l'établissement

1. Accord du département sur l'augmentation du prix de journée pour les nouveaux entrants

16 avenue Jean Jaurès - 86400 CIVRAY - ☏ 05 49 87 02 91 - 🖷 05 49 87 90 25
Courriel : accueil@ehpadlescapucines.fr
http://www.ehpadlescapucines.fr

- Mme SAVARIAU réexplique la situation financière et fait le point suite aux informations données lors du précédent CVS.
Une demande en juin 2024 avait été demandé auprès de l'ARS pour d'intégrer l'établissement dans le processus « EHPAD en difficulté » qui permettra de bénéficier de financements, malheureusement l'EHPAD n'a pas été retenu car d'autres sont en situation critiques, à ce jour.
Un accord du département pour l'augmentation du tarif pour les nouveaux résidents entrants au 1er décembre 2024 à 72,30€ par jour avec la prestation entretien du linge. Il y a 42 000€ par mois de perte dû à l'augmentation des charges salariales et de l'augmentation coût de la vie.

- Déficit de 300 000€, situation financière très dégradée proche de la rupture de paiement, prévisionnel février 2025, l'ARS a été sollicité pour une aide, Loi Egalim, oblige toutes les collectivités publiques à instaurer au moins 50% DE PRODUITS DURABLES ET 20% de produits bio.

2. Avis concernant l'augmentation du prix de journée pour les résidents présents

Qu'est-ce qui peut être envisagé ? :

- ✓ Une proposition d'augmenter le tarif des personnes présentent au 30 11 24, Monsieur LACHETEAU demande le montant mensuel, Mme S l'informe que cela ferait une augmentation de 109€ cela concerne 90 résidents hors AS qui sont 30 résidents.
- ✓ Certaines économies ont été faites sur le personnel sur les prestations intérimaires

MME SAVARIAU demande l'avis de M. RIVAUD demande pourquoi le CA ne suit pas l'inflation, Mme SAVARIAU explique que l'établissement à consommer toutes les ressources mais que l'inflation continue mais sans avoir été suivi par l'augmentation du coût des charges et de la vie. M. RIVAUD dit aussi que le renouvellement des résidents peut, peut-être faire la balance, Mme RIMBERT informe qu'ils sont au nombre de 50, Mme MALAGA informe qu'ils ne touchent plus leurs allocations logement depuis mai 24 malgré les augmentations, que la situation devient compliquée. Mme SAVARIAU l'a rassure, que l'EHPAD peut l'aider dans les démarches, ou d'échelonné les paiements.

Avis concernant l'augmentation du prix de journée pour les résidents présents.
Approbation du CVS pour l'augmentation.

B. Organisation de la fête de Noël

Mme CORDEAU explique le déroulé de la semaine de Noël et les différentes activités proposées aux résidents :

- Lundi 16 décembre projection film,
- Mardi 17 décembre Chorale de l'école catholique de Romagne : chants de Noël les résidents ont beaucoup apprécié.
- Mercredi 18 décembre spectacle de cirque (Tour) : voltige, acrobatie prestation à l'EHPAD
- Vendredi 19 décembre : le collège JDA viendra faire des chants danses de Noël

M. LACHETEAU demande s'il ne faudrait pas faire aussi des économies sur les animations et demande le tarif de la prestation Cirque, Mme Cordeau informe que cela coute 380€ et qu'elle a déjà diminué de moitié sur l'année le nombre d'activités.
Mme SAVARIAU propose qu'au prochain CVS on peut faire le point sur les activités, sorties proposées en 2025 et leur coût.

C. Point sur les AAP :

3. AAP Qualité de Vie au Travail

Mme CORDEAU explique les bienfaits de la Méthode Montessori : améliorer la qualité de vie au travail, 3 référentes sont nommées de différents services qui ont pour but de favoriser la cohésion d'équipe et la performance collective au sein de l'établissement.

<u>Les actions</u> : faire des soirées à therme, partager de la joie, proposer des temps de jeux avec les salariés et résidents.

M. Rivaud précise que l'ambiance et la participation des familles étaient vraiment chaleureux, ce qui permets de partager de bons moments pour les résidents, familles, personnels, bénévoles.

4. AAP antichute

Mme RIMBERT explique le projet porté par l'ARS, Mme Meunier a réalisé le projet, pour les activités physiques adaptés, 2 programmes soit 4 séances de 45 à 60 minutes (exercices renforcements musculaires…) ce projet sera reconduit pour 2025 avec APA D'AGE.

5. AMI Centre de ressources territorial

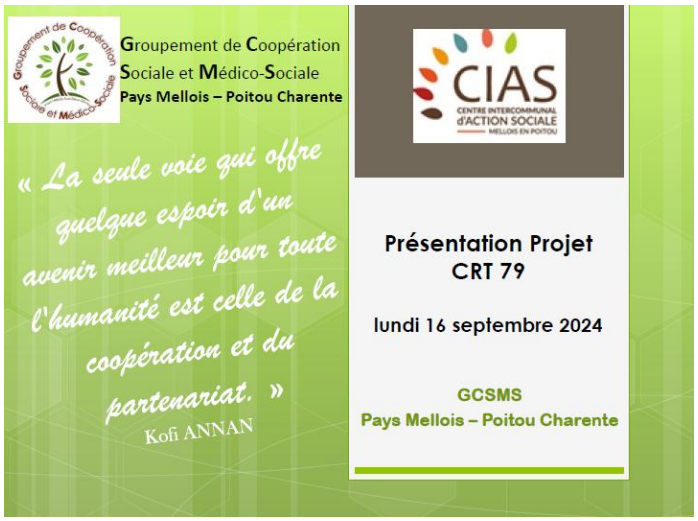

Mme SAVARIAU explique qu'elle est porteuse de ce projet et explique les conséquences du baby-boom et que les gens ne veulent pas venir en EHPAD soient par manque de moyens financiers ou ne veulent pas quitter leur domicile d'où la création du CRT (EHPAD à domicile) et explique leurs fonctionnements et missions.
M RIVAUD demande s'il y a des aides aux aidants qu'il faut privilégier, ce qui est très important pour les territoires excentrés, les CDCA ont des petites réserves AAP avait emporté une participation financière pour la semaine bleue
Le dossier CRT sera déposé en février réponse en mai 2025.

Avis favorable de l'ensemble du comité.

D. Information concernant la création d'un groupe de travail sur la joie et le plaisir d'être ensemble – désignation d'un résident membre de ce groupe :

Mme RIMBERT informe que ce projet de création de travail rejoint celui de la QVT (qualité de vie au travail).
Mme SAVARIAU demande qui veut créer un groupe de travail sur la joie et le plaisir d'être ensemble.
M. JEANNOT est sollicité car il est très investi dans la vie de l'établissement, aide à l'organisation des activités.

E. Information concernant les changements d'équipes en début d'année

Mme RIMBERT explique que tous les ans, les équipes de soins changent de secteurs (AS et IDE) ce qui permet de désigner des référents pour chaque résident (réalisation PVI), ce qui permets d'éviter l'épuisement des professionnels. Certains professionnels sont sur le même secteur depuis 2 ans, donc besoin de changer mais également avec les résidents, ce qui implique refaire les prévisionnels, souhaits des vacances, ceux en garde-partagée, refaire des équipes avec AS diplômées et non diplômées.

Une référente planning par service ce qui permets également d'anticiper les difficultés de service.

III. Retour sur les demandes formulées par les résidents

Pas de demandes particulières Mme RIMBERT s'interroge sur le fait de trouver une autre manière de recueillir des demandes., observations, questionnements.
Un échange entre les membres sur les différents moments de partage qui peuvent être mis en place ou déjà existants :

- Groupe de parole Caroline et Lucie deux fois par mois
- Commission des menus une fois par an

Comment faire pour avoir un retour ?

- Proposition de questionnaire, rencontrer les résidents sur des secteurs, flyers mis en chambre pour contacter les membres du CVS, passer par le site internet qui peut prendre contact facilement avec un membre du CVS, affichage dans le hall, panneau explicatif.
- Les demandes formulées peuvent être positives et négatives, l'EHPAD répondra à toutes les questions.

Actions 2025 :

- Premières actions retenues : rencontre différents secteurs, Lucie demande si M. Jeannot peut demander sur son secteur les besoins, questionnement de chacun.
- Deuxièmes actions : questionnaire

IV. Travaux et équipements au sein de l'établissement

Réflexion concernant la mise en place du « lit facile » dans l'établissement

Mme RIMBERT explique qu'un travail avec le service blanchisserie et l'ergothérapeute a été réalisé car le matériel du pliage des draps avec la calandre prend 2 postes, consomme beaucoup d'énergie et n'est pas adapté pour les postures musculo squelettiques. (PMS)

Concept Lit facile : le Comité visionne une vidéo explicative : draps housses (pas utilisé car bloque les plots d'anti escarres).

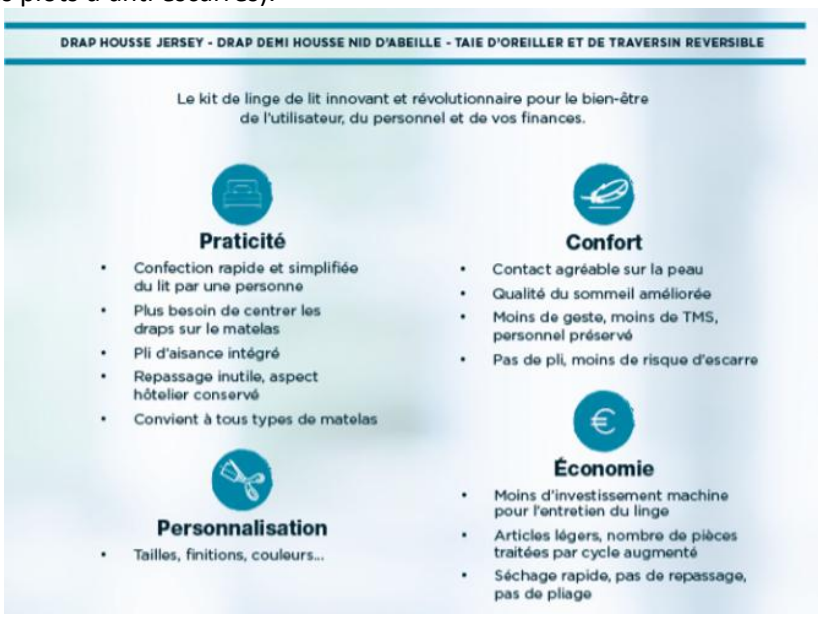

Le matériel retenu est un drap housse + drap demi-housse fabriqué en France, facile et pratique d'utilisation pour le personnel soignant qui font les lits, plus de repassage, simplement du séchage pour le service blanchisserie. Ce qui incombe de renouveler les stocks des draps, une visite à l'EHPAD de Montmorillon est prévue pour voir leur utilisation.

<u>Informations diverses</u>

Mme MALAGA souhaite arrêter le CVS. Mme SAVARIAU la remercie de son investissement au sein du groupe et des bonnes actions menées pendant ces années.

Mme SAVARIAU précise que M. RIVAUD a des informations sur l'essentiel des CVS, il propose de récupérer des brochures explicatives. Il nous fait également partager ses informations auprès du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), il transmet les comptes-rendus de réunion. Il précise qu'il y a que la moitié des EHPAD de La Vienne où il y a qu'1 représentant du CDCA qui assiste au Comité de Vie Sociale.
Mme SAVARIAU précise que les résidents et les professionnels sont très investis dans le maintien de cette instance.

La prochaine réunion du CVS n'est pas fixée. Il est précisé qu'avec les prochaine convocation le tableau des dates d'instances y seront jointes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Président du CVS
Monsieur Jean-Claude BERT